

PARTAGE DES SCIENCES
TECHNIQUES ET INNOVATIONS
EN HAUTS-DE-FRANCE

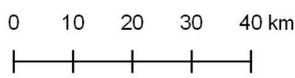
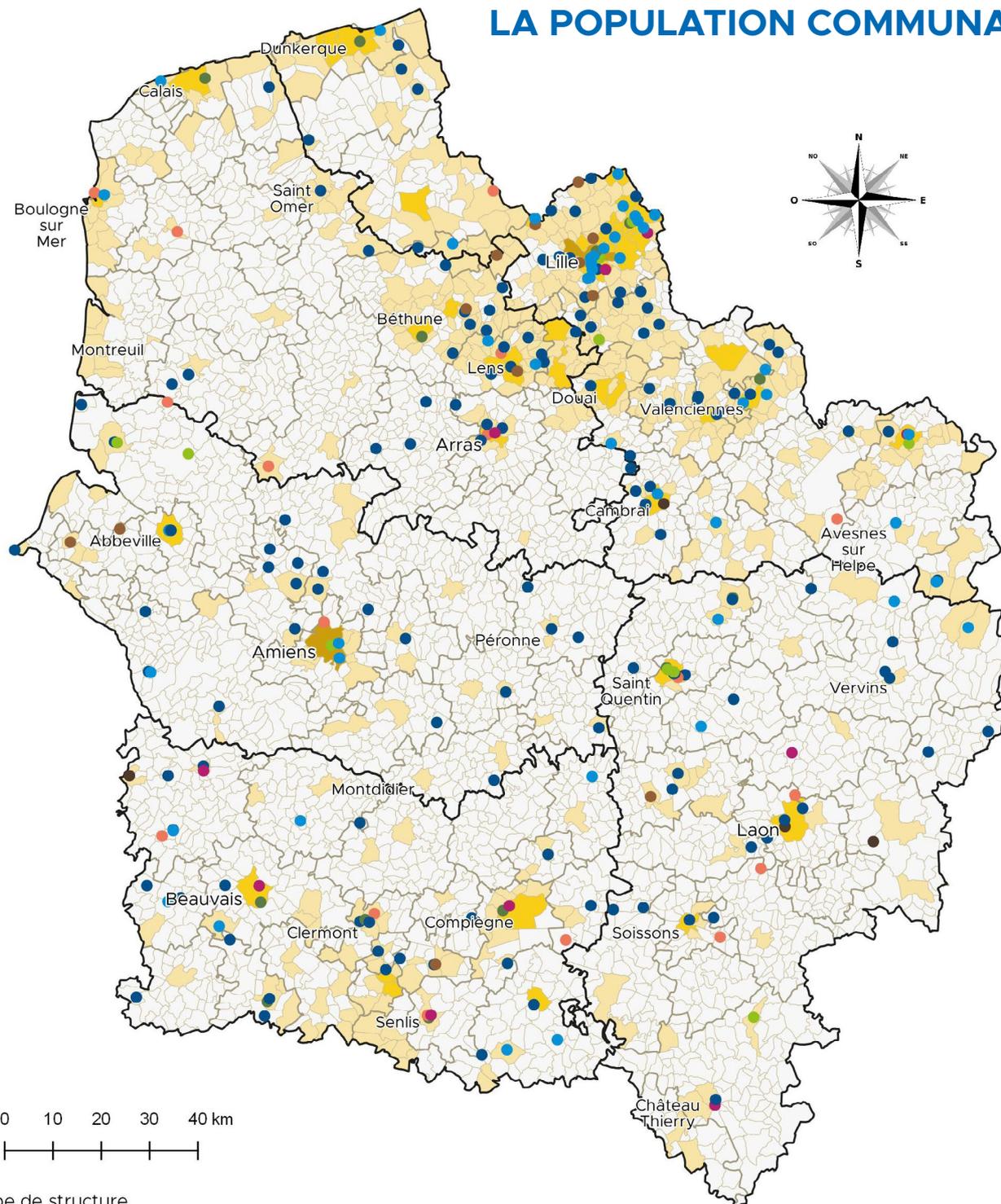
Quels potentiels
pour développer
la Culture Scientifique,
Technique et Industrielle
en Région
Hauts-de-France ?

ENQUÊTE sur la MÉDIATION SCIENTIFIQUE & TECHNIQUE

dans les structures culturelles,
sociales, éducatives
de proximité en Hauts-de-France

2019

CARTE DES STRUCTURES RÉPONDANTES SELON LA POPULATION COMMUNALE



Type de structure

- Bibliothèque
- Centres sociaux / socio-culturels
- Espace de Fabrication numérique (Fablab / Makerspace...)
- Etablissement de diffusion culturelle et création artistique (Centre culturel, cinéma, théâtre...)
- Insertion professionnelle (MEF, Mission locale...)
- Structure à vocation environnementale
- Structure jeunesse (Information, animation...)
- Autre

- Population (en hab)
- Village - de 2000
- petite ville 2000-15000
- moyenne ville 15000-100000
- grande ville agglomération +100000
- Limites départementales
- Limites EPCI
- Limites commune

INTRO -DUCTION

Lorsque l'on se penche sur **l'aménagement culturel scientifique et technique du territoire**, une problématique se pose : la discontinuité territoriale en termes d'offres et d'équipements. C'est notamment un des constats issus de l'enquête sur les ressources et compétences des acteurs de CSTI des Hauts-de-France menée par Ombelliscience en 2017. **Un enjeu se dessine : penser l'action culturelle scientifique et technique comme une offre accessible et continue sur le territoire et dans le temps, "tout au long de l'année".**

Afin de nourrir cette réflexion, et d'explorer des leviers possibles à un meilleur maillage territorial, Ombelliscience poursuit la démarche d'observation territoriale entamée en 2017. Cette fois, le périmètre des acteurs interrogés est élargi aux **structures "relais"**, c'est-à-dire, des lieux ou équipements de proximité, qui œuvrent dans des champs variés et non spécifiques à la CSTI, mais qui sont en capacité de développer ou accueillir des actions culturelles scientifiques et techniques. Il s'agit **d'étudier le potentiel de ces structures en matière de partage des sciences et techniques avec un large public** : en termes de compétences, ressources, motivations, besoins, contraintes. Il s'agit également de mieux connaître les actions qu'elles mènent déjà et de les valoriser.

Les destinataires de cette enquête ont été retenus sur plusieurs critères : ils œuvrent en Hauts-de-France, ce sont des acteurs de proximité disposant au minimum d'un espace d'accueil du public et d'une personne responsable, ils ont une action d'intérêt général, sociale, éducative, culturelle. De plus, ce sont des catégories d'acteurs peu ou pas représentées dans l'observation 2017, ayant un attrait et un potentiel pour le partage des sciences et techniques. 7 grandes familles d'acteurs ont ainsi été identifiées : les réseaux de lecture publique, les structures sociales généralistes (centres sociaux et socio-culturels), les espaces de fabrication numérique, les structures jeunesse, les structures d'insertion, les structures culturelles, et enfin, des structures à vocation environnementale.

Une approche méthodologique quantitative et qualitative combinée a été mise en place. Les données ont été collectées principalement via un questionnaire en ligne. En complément, des entretiens ont été menés, en présentiel ou par téléphone, afin d'enrichir les analyses. Plusieurs réseaux ont été mobilisés pour la diffusion du questionnaire, notamment les 5 BDP, la fédération des centres sociaux des Pays Picards, la CAF du Nord, l'AR2L HDF, l'ACAP, le CRIJ HDF, ainsi que plusieurs autres acteurs ressource. Un partenariat d'étude a été établi avec La Machinerie qui mène un état des lieux des espaces de fabrication numérique en Hauts-de-France.

Ce document constitue une synthèse du rapport complet de l'étude, tous deux disponibles en ligne sur l'onglet "documents" du site web d'Ombelliscience. En complément, un compte-rendu interactif "dataviv" sera mis en ligne début 2020.

BILAN DE COLLECTE

Le questionnaire a été adressé à près de 1 550 structures, du 20 mars jusqu'au 11 juillet 2019. Un total de **258 répondants** au questionnaire a été comptabilisé. Le taux de réponse global est de **17 %**.

Ce taux varie en fonction :

I des départements (Somme 27 %, Aisne 22 %, Nord 16 %, Oise 14 %, Pas-de-Calais 13 %)

I des typologies d'acteurs (Insertion 27 %, Fabrication Numérique 25 %, Environnement 25 %, Centres sociaux 25 %, Bibliothèques 15 %, Jeunesse 9 %, et Arts et Culture 8 %)

I des moyens de diffusion (relayé par Ombelliscience 20 %, relayé par des tiers 15 %).

La répartition territoriale des répondants, selon leur typologie, est représentée sur la carte des structures répondantes.

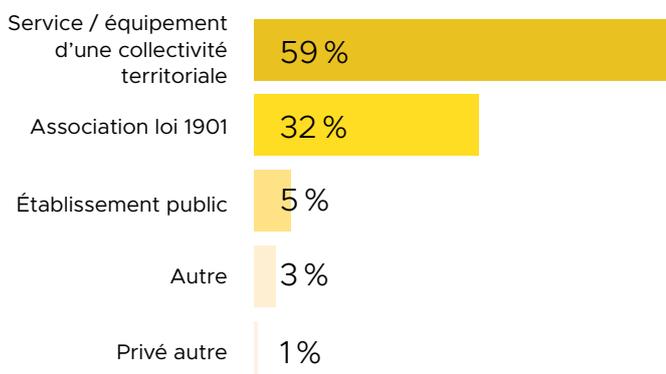
PROFIL GLOBAL DES RÉPONDANTS

Types de structures

TYPLOGIE	NOMBRE	%
Bibliothèque	140	54 %
Structure du champ social généraliste (Centre social, socio-culturel...)	49	19 %
Structure à vocation environnementale (Environnement / Nature)	19	7 %
Espace de Fabrication numérique (Fablab / Makerspace...)	13	5 %
Structure jeunesse (Information, animation...)	12	5 %
Établissement de diffusion culturelle et création artistique (Centre culturel, cinéma, théâtre...)	10	4 %
Structure d'insertion professionnelle (MEF, Mission locale...)	10	4 %
Autre ¹	5	2 %
TOTAL	258	100 %

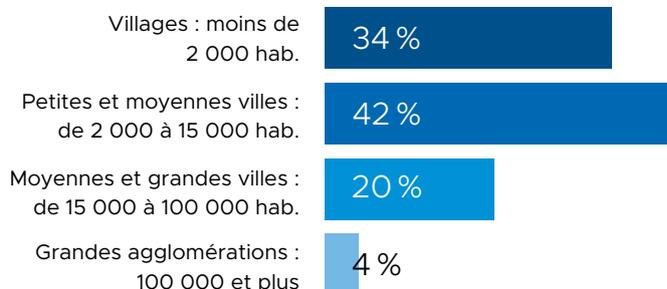
Le nombre et la répartition des répondants de l'enquête par typologie reflètent, en partie, le nombre et la répartition des structures interrogées par catégorie². La catégorie "bibliothèque" est fortement représentée car c'est celle qui a été sollicitée le plus massivement dans cette enquête (63% des enquêtés). C'est aussi le type d'équipement culturel présent en plus grand nombre sur le territoire.

Statut juridique de la structure

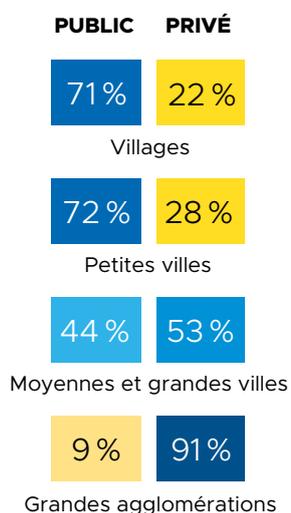


Type de commune

d'implantation



Croisement : statut juridique selon le type de commune

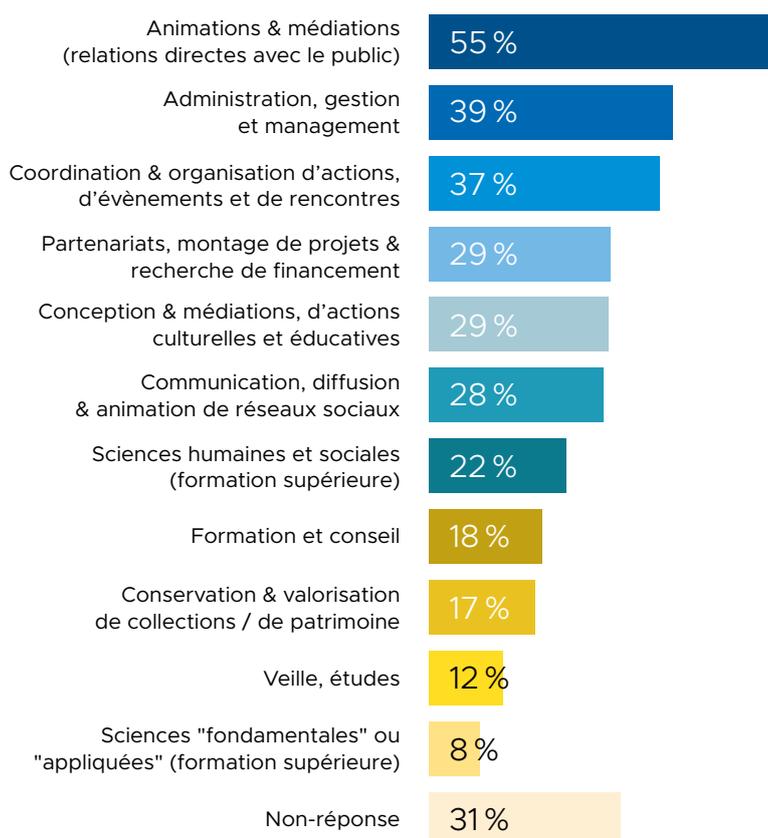


Dans les villages et petites villes, les services et équipements de collectivités territoriales (majoritaires dans la catégorie de statut "public") sont prépondérants. En revanche, dans les moyennes à plus grandes villes, les associations (majoritaires dans la catégorie de statut "privé") sont les structures les plus représentées. Cela souligne le rôle des pouvoirs publics dans l'accès aux services de proximité. D'une part, dans les grandes villes, une offre plus importante et diversifiée se caractérise par une tendance à la délégation de missions de service public aux associations, qu'il s'agit de soutenir. D'autre part, dans les plus petites communes, **notamment celles éloignées des grands centres urbains, la volonté des collectivités territoriales d'impulser et entretenir, en tant que gestionnaires, des structures de proximité, est indispensable pour ne pas que ses habitants soient privés de services culturels, sociaux et éducatifs accessibles.** Ces structures représentent les relais potentiels d'actions de médiation scientifique et technique, au cœur des territoires. De ce fait, l'existence d'une offre de CSTI de proximité dépend aussi, par extension, de cette volonté politique.

¹ 11 réponses "autre" ont été requalifiées, détail dans le rapport complet.

² Les taux de réponse par catégorie d'acteur sont inégaux et varient de 8% à 27% des interrogés.

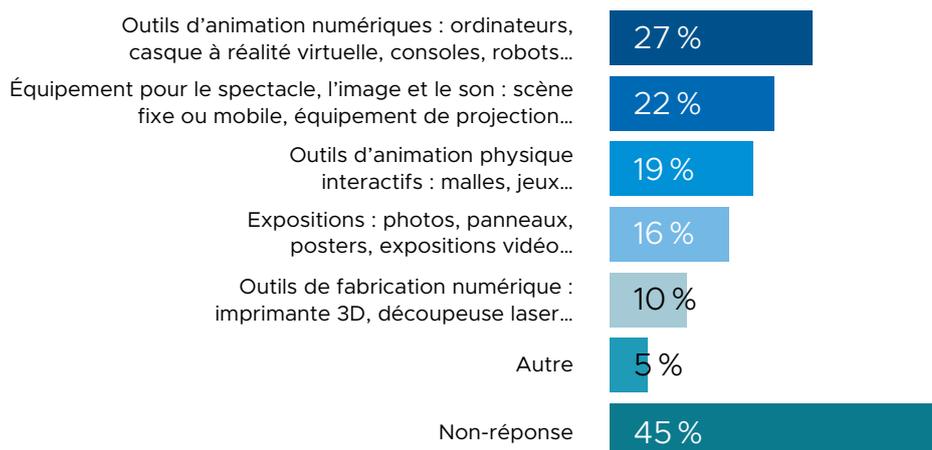
Compétences disponibles parmi le personnel



Les compétences disponibles dans les structures sont diverses, mais celle d'animation et médiation est la plus citée, dans 55% des cas. **Si les structures disposent, dans plus de la moitié des cas, des compétences humaines pour mener des actions de médiation, elles sont presque moitié moins nombreuses à être en capacité de les concevoir (29%).**

La formation supérieure en sciences "fondamentales" ou "appliquées" est la compétence la moins citée, présente uniquement chez 8% des répondants. Toutefois, c'est une compétence présente parmi 64% des structures environnementales plus spécifiquement. De même, la formation supérieure en sciences humaines est relativement faible au regard de l'ensemble des répondants (22%), mais est présente parmi 67% des centres sociaux, et 50% des acteurs de l'insertion participants. **Ces spécificités soulèvent une potentielle complémentarité des compétences parmi ces différents acteurs, pour mettre en place des actions de médiation scientifique et technique.**

Ressources disponibles dans la structure pour la médiation scientifique et technique



Les ressources pour la médiation scientifique et technique sont **globalement peu présentes dans les structures répondantes, puisque près de la moitié n'en déclare aucune.** De plus, lorsque des ressources sont disponibles, elles sont bien souvent généralistes, c'est-à-dire qu'elles peuvent servir à animer plusieurs types de médiations culturelles, éducatives. Les ressources plus spécifiques, telles que les expositions, malles pédagogiques et outils de fabrication numérique, sont les moins citées. Par ailleurs, elles sont souvent présentes spécifiquement chez certains types d'acteurs, ce qui soulève une potentielle **complémentarité des ressources sur un territoire.** Un enjeu se dresse : **mieux identifier, faire connaître et faire circuler les ressources itinérantes spécifiques à la médiation scientifique et technique disponibles sur les territoires afin d'outiller les acteurs qui en sont dépourvus.**

THÉMATIQUES ET ENJEUX DE LA MÉDIATION

Thématiques d'intérêt
en matière de sciences
et techniques



86 %

Nature, environnement, développement durable, sciences de la terre



58 %

Innovations technologiques / Numérique / Fabrication numérique



49 %

Santé, corps humain, sciences de la vie



40 %

Sciences et société



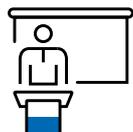
26 %

Histoire et patrimoine technique et industriel



20 %

Astronomie



13 %

Histoire des sciences

10 %

Mathématiques, physique, chimie



3 %

Autres

Les thématiques qui suscitent le plus l'intérêt des répondants renvoient à des problématiques du quotidien, ou permettent d'éclairer des questions sociétales d'intérêt : "Si c'est trop pointu, ça ne marche pas. Il faut que ça parle aux gens. Les thématiques d'intérêt global des publics, qui ont trait aux sciences et qui fonctionnent fort : le **bien-être** et la **santé**" déclare une chargée de programmation de médiathèque. **Parler de sciences et techniques n'est pas une finalité en soi, mais plutôt un moyen** pour aborder des questions qui touchent et captent le public.

Enjeux d'une médiation scientifique et technique

La transmission de savoirs et méthodologies, et l'animation de groupe, constituent deux pôles d'enjeux, mis ici en évidence par le regroupement des modalités de réponse. Ils ressortent avec une importance quasi équivalente. En d'autres termes, dans la médiation, les moyens d'implication des publics comptent tout autant que la transmission de contenus et méthodologies scientifiques et techniques pour les structures "relai" de proximité. L'enjeu le plus cité par les répondants est le "loisir", suivi de "l'apprentissage" et de "l'animation" tandis que "l'expérimentation" est l'enjeu le moins cité. Ces résultats semblent traduire un écart entre les représentations de la médiation scientifique des professionnels de l'animation culturelle et sociale, davantage axés sur le "ludique", par rapport aux médiateurs scientifiques.

ENJEUX DE TRANSMISSION DE SAVOIRS ET MÉTHODOLOGIES 93%

58 %

APPRENTISSAGE :
pour que le public en ressorte avec de nouvelles connaissances

49 %

RÉFLEXION :
amener le public à réfléchir et développer l'esprit critique

21 % **RÉAPPROPRIATION DES SAVOIRS ET TECHNIQUES :**
susciter l'autonomisation et la transmission entre pairs

19 % **EXPÉRIMENTATION :**
amener le public à développer une méthode expérimentale

ENJEUX D'ANIMATION DE GROUPE 87%

62 %

LOISIR :
faire en sorte que ce soit amusant, ludique

54 %

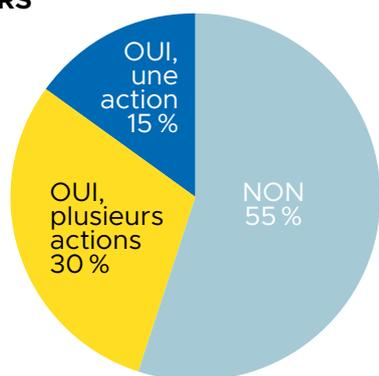
ANIMATION :
susciter la participation et l'attention du public, créer une dynamique de groupe...

24 %

INTERACTIONS :
susciter la confrontation des idées, le débat groupe...

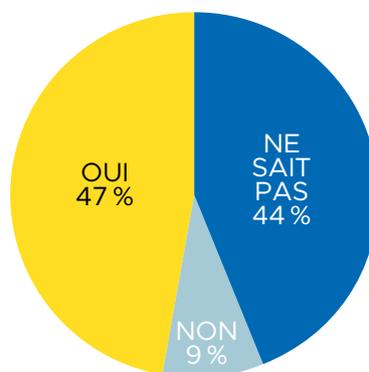
PRATIQUES DE MÉDIATION ET MOTIVATIONS

PART DES STRUCTURES AYANT MENÉ UNE OU PLUSIEURS ACTIONS DE MÉDIATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE EN 2018



Un peu plus de la moitié des répondants (55 %) déclare n'avoir mené aucune action de médiation scientifique et technique en 2018. Si l'intérêt pour le partage des savoirs scientifiques et techniques était un prérequis pour répondre au questionnaire (de par la question initiale), le fait de mener une ou plusieurs actions ne l'était pas. Parmi ceux qui mènent des actions, ils sont plus nombreux à mener plusieurs actions (30 %) plutôt qu'une seule (15 %).

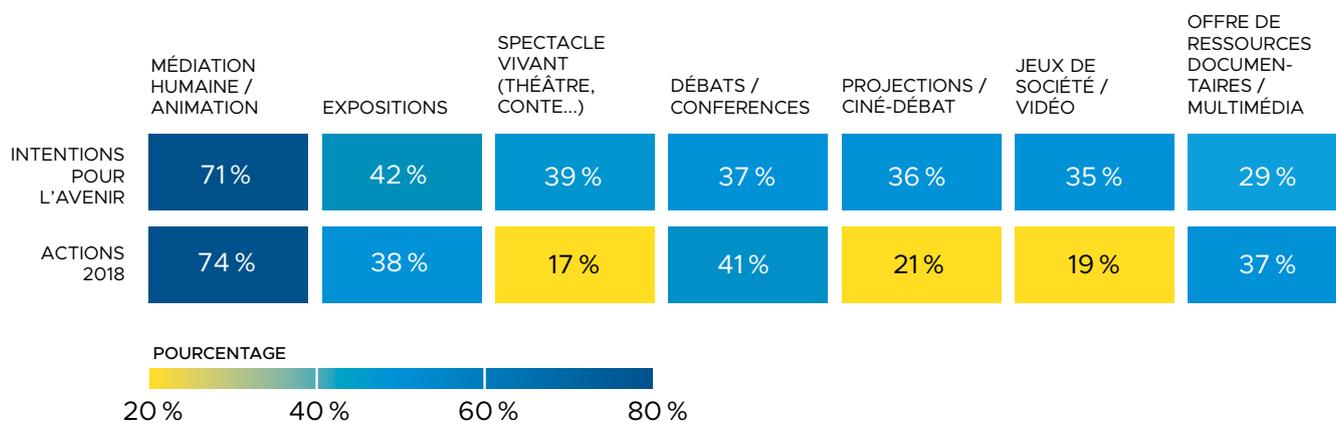
PART DES STRUCTURES ENVISAGEANT DE MENER UNE OU PLUSIEURS ACTIONS DE MÉDIATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE EN 2019 ET / OU À L'AVENIR



Les intentions des répondants pour l'avenir sont positives pour près de la moitié, et incertaines pour une grande part. Les réponses négatives sont peu nombreuses (9 %) mais suffisantes pour susciter l'interrogation sur les freins rencontrés par ces répondants. Quels qu'ils soient, un constat apparaît clairement ici : il existe **une marge de progression importante en matière de mise en pratique de la médiation scientifique et technique** dans ces structures.

Types d'actions en lien avec les sciences et techniques

envisagées pour l'avenir et menées en 2018



La médiation humaine / animation est le type d'action le plus cité, à la fois pour les actions menées en 2018 et celles envisagées pour l'avenir. Une certaine constance est observable relative aux expositions, débats/conférences, et offre de ressources, presque autant envisagés que mis en pratique. Un décalage net est observable concernant l'offre de spectacle vivant sur les sciences, les projections / ciné-débats, et les offres de jeux de société ou vidéo, qui sont davantage envisagés que mis en pratique.

FREINS

Les modalités de réponse les plus citées ont été regroupées et classées par catégories afin d'en faciliter l'analyse.

Les freins qui ressortent en premier renvoient aux **moyens** de mise en œuvre des actions de CSTI : les moyens financiers (cités par 60 % des répondants), le temps (47 %), le matériel (44 %), l'espace (26 %).

Ces freins peuvent être **ponctuels**, sur la mise en place d'une action précise. Ils peuvent aussi être d'ordre **structurel, impactant de ce fait l'ensemble des missions de la structure**, et par conséquent, la capacité de celle-ci à mettre en œuvre des actions de médiation scientifique et technique. Dans certains cas, cela **fait reposer l'initiative et le temps accordé au développement du projet de médiation de CSTI sur la bonne volonté des salariés**.

► Moyens (financiers, temps, matériel, espace)



► Compétences (en sciences et techniques, en médiation)



► Connaissance des ressources et acteurs de la CSTI



► Intérêt de l'équipe / des organes de gouvernance



► Ne sait pas



La deuxième catégorie de frein renvoie aux **compétences** estimées nécessaires par les répondants pour mener une médiation scientifique et technique. **Le manque de compétences scientifiques et techniques** est considéré comme un obstacle par 55 % des répondants. Ce frein, connu pour les bibliothèques³, ne leur est pas propre : cela concerne aussi 58 % des centres sociaux, 50 % des établissements culturels (autres que bibliothèques), 75 % des structures d'insertion et 50 % des structures jeunesse répondants.

Il peut être caractérisé par deux niveaux : **le premier niveau** serait le sentiment qu'il faudrait soi-même avoir une formation et des compétences scientifiques et techniques pour avoir la **légitimité** de proposer et animer une médiation scientifique et technique.

Le deuxième niveau de frein intervient lorsque le premier est déconstruit et dépassé. Il s'agit, pour des professionnels souhaitant mettre en place une action de médiation des sciences et techniques, d'apporter une **"caution scientifique"** à celle-ci, de s'assurer que le contenu est fiable, et d'éviter les fausses informations.

Les espaces de fabrication numérique, et les structures environnementales se démarquent : ils sont moins nombreux à citer le frein du manque de compétences scientifiques et techniques car bien souvent, ils ont dans leurs équipes des professionnels experts dans des domaines précis, issus d'une formation supérieure, ou autodidactes. Les compétences en techniques de médiation sont souvent présentes dans les structures, et sont donc moins citées parmi les freins (20 %).

Enfin, les manques de connaissance des acteurs et des ressources de la CSTI sont des freins cités par près de 2 répondants sur 5, et renvoient aux besoins de ressources variées pour monter et réaliser un projet de médiation scientifique et technique.

³ Dès 1992, le conseil supérieur des bibliothèques s'inquiétait "de la faiblesse des fonds scientifiques et techniques offerts dans les bibliothèques de lecture publique". L'idée d'un "désamour" entre sciences et bibliothèques, au regard notamment de la formation littéraire des bibliothécaires, et leur manque d'appétit pour les sciences, était posée.

LEVIERS

- Mise en réseau avec des acteurs experts (sciences et techniques, médiation...)



- Administratif : Aide au montage de projet, à répondre aux appels à projet, à la recherche de financements



- Formation à la médiation scientifique et technique



- Information sur le calendrier des événements relatifs à la culture scientifique



- Information et accès à des ressources de médiation



- Reconnaissance institutionnelle / politique / stratégique, de l'action culturelle scientifique et technique, au sein de la structure (légitimer ces actions dans les missions de la structure)



Le premier levier cité par les répondants est la **mise en réseau avec des acteurs experts (sciences et techniques, médiation...)**.

Un expert (par exemple, en médiation scientifique) va pouvoir jouer le rôle de "personne ressource". En transmettant des bases accessibles, il va permettre de déconstruire le sentiment de manque de légitimité et débloquer des situations. Dans d'autres cas, cette "**personne ressource**" va outiller, de façon ponctuelle (en accompagnant à l'usage d'une ressource pédagogique par exemple), ou apporter une "caution scientifique" à un projet de médiation.

Parfois cette "personne ressource" est un professionnel d'un réseau donné qui a été formé, sensibilisé, et qui peut ensuite impulser des dynamiques auprès de ses homologues.

Le deuxième levier le plus cité est d'ordre "**administratif**" et fait écho, notamment, au premier frein recensé, relatif au manque de moyens financiers. Cela revient, en d'autres termes, à chercher à mobiliser les moyens et ressources disponibles dans un contexte donné. Cela peut être envisagé de façon ponctuelle. Par exemple, le financement d'une action par le biais d'un appel à projet. Mais cela peut aussi être envisagé à plus long terme, et renvoie dans ce cas, à l'**inscription de la CSTI dans les orientations stratégiques** des structures et donc, à sa reconnaissance institutionnelle. Pour ce faire, la **volonté politique** des partenaires financeurs de soutenir de façon prolongée ces porteurs de convictions et d'initiatives en matière de partage des sciences a aussi une grande importance. Cette volonté politique peut aussi se traduire par le **portage d'opérations d'envergure** (festival, rencontres...) sur un territoire donné, permettant de mobiliser les petites structures tout en les soulageant des poids organisationnels.

Le troisième levier le plus cité est la "**formation à la médiation scientifique et technique**". Il vient répondre notamment, au frein du manque de compétences en sciences et techniques, mais aussi, au manque de compétences en techniques de médiation, et même, au manque de connaissance des ressources.

Les quatrième et cinquième leviers relevés renvoient à la **circulation de l'information sur les ressources et le calendrier des événements de CSTI**. Si des outils de veille tels que la plateforme "Echosciences Hauts-de-France" existent, il y a un enjeu à mieux les faire connaître auprès des professionnels généralistes de l'animation et de la médiation. Les réseaux d'acteurs ont un rôle à jouer concernant la mise en circulation des informations.

PRÉCO -NISATIONS

La médiation scientifique et technique, objet de cette étude, correspond à une pluralité de formats (ateliers, expositions, débats...) et d'enjeux (apprentissage, animation...). Cette étude confirme que la médiation scientifique peut être portée par des acteurs de champs très variés, qui s'en saisissent comme d'un moyen d'action en résonance avec les objectifs qui sont les leurs. Elle rappelle aussi qu'il n'y a pas besoin d'être un spécialiste des sciences pour parler de sciences. Elle met en évidence l'importance de la contribution des acteurs de proximité répondants à cette enquête au rayonnement de la CSTI, car ils permettent d'impliquer les habitants dans le dialogue science et société au cœur de leurs territoires.

En répondant à des enjeux culturels, sociaux et éducatifs, la médiation scientifique et technique contribue au développement territorial, à plusieurs échelles. Afin de développer les actions de CSTI au sein des structures de proximité culturelles, éducatives, sociales des Hauts-de-France, voici les principales préconisations qui découlent des besoins et leviers recensés dans cette étude. Ces préconisations sont des propositions qui visent à nourrir des réflexions sur les moyens de mise en œuvre d'actions. Elles sont à adapter à la réalité et à la diversité des acteurs concernés, qui disposent de moyens et nourrissent des ambitions variables pour le développement d'actions culturelles scientifiques et techniques. Elles ont été pensées et construites en fonction de trois pôles d'acteurs auxquels elles s'adressent : structures culturelles, éducatives et sociales de proximité, réseaux d'acteurs, pouvoirs publics.

1 PRÉCONISATIONS À DESTINATION DES STRUCTURES CULTURELLES, SOCIALES, ÉDUCATIVES DE PROXIMITÉ :

- › **Inciter / permettre** aux personnels, en particulier de médiation et animation en contact du public, de :
 - › **S'informer, faire de la veille** autour de la CSTI : sur les ressources matérielles (outils pour la médiation) et immatérielles (formation, accompagnement...) disponibles sur le territoire, sur les événements, les actions, dispositifs... Des outils de veille existent pour la CSTI : Echosciences Hauts-de-France, newsletter des CCSTI, réseaux sociaux...
 - › **Visiter les lieux, découvrir** les acteurs et actions dédiés à la CSTI de leur territoire. Une carte d'acteurs œuvrant au partage des sciences et techniques est disponible sur Echosciences Hauts-de-France ("lieux à visiter")
 - › **Se ressourcer / demander conseil auprès des acteurs et réseaux ressources en CSTI** en matière de médiation scientifique et technique
 - › **Participer aux journées de rencontres** professionnelles en lien avec la CSTI
 - › **Se former** aux techniques de médiation scientifique et technique, à la conception de médiations... Se rapprocher des structures habilitées, différents niveaux et thématiques sont possibles
- › **Structurer les actions portées** : proposer d'inscrire les missions en lien avec la CSTI dans le budget, dans le projet de structure, dans les missions des personnels
- › **Faire de la veille sur les ressources**, et notamment les dispositifs de financement relatifs à la CSTI. Des outils de veille existent, notamment l'actualité sur les "appels à projets" relayée sur le site d'Ombelliscience et dans sa newsletter
- › **Évaluer les actions** de médiation scientifique afin de les donner à voir et mieux les valoriser

2

PRÉCONISATIONS À DESTINATION DES RÉSEAUX D'ACTEURS...

- ▶ ... *Culturels, sociaux, éducatifs (BDP, fédérations de centres sociaux, réseaux d'information jeunesse, réseaux d'acteurs de l'environnement...)*
 - ▶ **Construire / entretenir des partenariats** avec les acteurs et réseaux de CSTI
 - ▶ **Intégrer une dimension / réflexion CSTI** dans les rencontres professionnelles
 - ▶ **Construire un plaidoyer partagé** avec les acteurs de la CSTI
 - ▶ **Valoriser** les actions des membres du réseau qui font de la CSTI
 - ▶ **Contribuer à diffuser** des ressources, et des outils de veille en matière de CSTI auprès de leurs membres.
 - ▶ **Inciter** les membres du réseau à découvrir et visiter des lieux, actions, évènements de CSTI
 - ▶ **Coordonner / proposer des formations** à destination des membres du réseau en matière de CSTI (lorsque cela relève des attributions du réseau)
- ▶ ... *De CSTI (réseaux et acteurs "ressource" en CSTI rayonnant sur un territoire) :*
 - ▶ **Construire / entretenir des partenariats** avec les acteurs et réseaux culturels, sociaux, éducatifs intéressés et mobilisables sur des actions de CSTI
 - ▶ **Associer ces acteurs** de proximité, culturels, éducatifs, sociaux, à des temps de rencontres et échanges
 - ▶ **Mettre à disposition des ressources** matérielles (outils de médiation) et immatérielles (information, formation, accompagnement...), le cas échéant

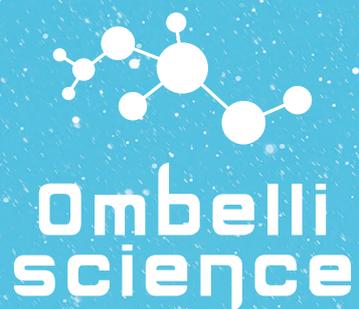
3

PRÉCONISATIONS À DESTINATION DES DÉCIDEURS ET DÉCIDEUSES POLITIQUES / POUVOIRS PUBLICS / COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- ▶ **Activer les leviers de la reconnaissance** : reconnaître et avoir une parole publique sur la qualité des actions portées en matière de CSTI sur le territoire, se rendre aux évènements
- ▶ **Identifier / se doter de compétences en interne** pour développer des missions de CSTI
- ▶ **Reconnaître les compétences** en matière de CSTI des agents de service public dans la définition de leurs missions, objectifs professionnels, fiches de poste
- ▶ **Se former** sur les enjeux de la CSTI dans les politiques publiques
- ▶ **Inscrire les objectifs liés à la CSTI dans les cadres et dispositifs de financement / commandes publiques**
- ▶ **Soutenir** les acteurs porteurs de ressources en matière de CSTI, qui contribuent à outiller le territoire
- ▶ **Inciter** les producteurs de contenus scientifiques à produire et partager des ressources de CSTI
- ▶ **Impulser à l'échelle d'un territoire des initiatives / projets / démarches collectives** en matière de CSTI ; afin de rassembler les acteurs et créer des synergies

REMERCIEMENTS

- ▶ De nombreux acteurs ont nourri la réflexion et contribué à la diffusion de cette enquête, sans lesquels celle-ci n'aurait pas été possible. Ils ont été nombreux aussi à accorder de leur temps pour y participer, via le questionnaire et/ou des entretiens. Nous tenons à adresser nos chaleureux remerciements à l'ensemble des acteurs, des personnes, ayant pris part à cette démarche d'observation territoriale.
- ▶ Cette étude a été réalisée et pilotée par Amanda Dacoreggio, chargée de mission observation et évaluation chez Ombelliscience.
- ▶ Un partenariat d'étude sur le volet Espaces de Fabrication Numérique a été conclu avec la Machinerie.



LA GRAINETERIE

12 rue Dijon
80 000 Amiens
Tél. 03 65 80 14 41
admin@ombelliscience.fr

www.ombelliscience.fr

Retrouvez nos actualités sur



ECHOSCIENCES HAUTS-DE-FRANCE

Ce travail a été réalisé grâce au soutien financier de

